

FORMATION MAC PRAP

Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

OBJECTIFS

Le formation de Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du certificat PRAP de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation élaboré par l'INRS. La formation PRAP répond aux obligations des articles L4121-1 à 4 du code du travail.



Public concerné

La MAC PRAP s'adresse à toute personne titulaire de la formation PRAP IBC ou 2S souhaitant maintenir à jour son certificat PRAP.



Prérequis

Etre titulaire de la formation PRAP IBC ou 2S ou de la formation continue PRAP (validité 24 mois).



Durée

7 heures (PRAP IBC) - **14 heures** (PRAP 2S)



Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Nombre de participants

4 à 10 participants par session.



Evaluation

La réussite aux épreuves d'évaluation mises en œuvre à l'issue de la formation permet d'obtenir un renouvellement du certificat d'acteur PRAP, spécifique à la filière de formation suivie : certificat acteur PRAP IBC ou certificat acteur PRAP 2S pour une durée de 24 mois.



Tarif

Nous contacter

PROGRAMME DE LA FORMATION

En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- D'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (2S uniquement)